

MONTAGE, VERIFICATION ET UTILISATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED (R408) ET ROULANTS (R457) / PREVENTION DES RISQUES LIES AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

Objectifs pédagogiques :

- ♦ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ♦ Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- ♦ Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- ♦ Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- ♦ Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- ♦ Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- ♦ Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Public concerné :

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Toute personne appelée à monter, vérifier (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Prérequis :

Le stagiaire devra :

- Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française parlée et écrite, nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- être formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur
- Bénéficier d'une aptitude médicale pour la manutention et le travail en hauteur sans restriction du port de charges

Accès des personnes en situation de handicap :

- Sur demande (contact de notre référent handicap).

Durée du module : 4 jours, soit 28 heures.

Equipement de protection individuel requis pour chaque stagiaire

- chaussures de sécurité
- Gilet haute visibilité
- Gants de manutention
- Casque avec jugulaire
- Harnais antichute
- Longe avec fourche
- Limiteur rétractable



Les stagiaires se muniront de leurs EPI (chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais et longe antichute)

Siège social : 118 Allée Alain Corneau - CS 58805 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4

☎ 04 99 77 22 82 – adefabtp34@orange.fr

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans leur référentiel de formation.

La validation des compétences est attestée par la délivrance au salarié d'une attestation de compétence formation. L'employeur dispose d'une copie de cette attestation de compétence formation.

En cas d'échec aux tests une simple attestation de présence sera délivrée.

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats:

- ♦ La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- ♦ la formation est essentiellement active avec une alternance de présentations théoriques, de test d'évaluation, formative, et de mises en situations pratiques sur un échafaudage de pied, et sur deux échafaudages roulants.
- ♦ répartition théorie 40 % / pratique 60%
- ♦ Mise à disposition d'un échafaudage de pied avec garde-corps système « MDS » à montage-démontage en sécurité par Bureau Gestion des Risques ainsi qu'un échafaudage roulant avec garde-corps type MDS
- ♦ Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- ♦ L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- ♦ La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- ♦ L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM et des cas pratiques en fin de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- ♦ Tour de table – évaluation orale des stagiaires

➡ PROGRESSION THEORIQUE/PRACTIQUE DES FORMATIONS ASSOCIEES

- ♦ Présentation du formateur
- ♦ tour de table et présentation des participants
- ♦ Présentation du programme et des modalités d'évaluation.

Visualisation d'un film « accident d'échafaudage » afin de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs de ces matériels aux risques encourus et aux règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise

Se situer et être acteur de la prévention des risques

- ♦ Appréhender les enjeux de la prévention
- ♦ identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ♦ communiquer, rendre compte, informer la responsable du chantier, savoir réagir en cas de danger immédiat
- ♦ signaler les situations dangereuses
- ♦ prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)

Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

- ♦ identifier les différents types d'échafaudage
- ♦ identifier leur domaine d'utilisation
- ♦ identifier les éléments d'un échafaudage
- ♦ justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage

Comprendre et exploiter une notice de fabricant

- ♦ Comprendre une notice de fabricant
- ♦ Exploiter une notice de fabricant

Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

- ♦ Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
- ♦ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

Préparer le montage

- ◆ Aménager l'aire de travail
- ◆ Réceptionner le matériel
- ◆ Vérifier le matériel
- ◆ Sélectionner l'outillage
- ◆ Choisir les équipements assurant la protection et sécurité du monteur

PROGRESSION THEORIQUE/PRACTIQUE (ECHAFAUDAGE DE PIED)



Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied

- ◆ utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur
- ◆ utiliser l'outillage
- ◆ implanter l'échafaudage
- ◆ monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied (cadre multidirectionnel)
- ◆ approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux
- ◆ mettre en œuvre et apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- ◆ apposer le(s) panneau(x) indicateur (s) des charges d'exploitation
- ◆ vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et /ou un plan d'installation

Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

- ◆ vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage
- ◆ vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable
- ◆ vérifier l'implantation de l'échafaudage
- ◆ vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis des surfaces portantes
- ◆ vérifier la présence de tous les éléments de calages et stabilisation ou d'immobilisation
- ◆ vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collectives
- ◆ vérifier le maintien de la continuité de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher
- ◆ vérifier l'absence d'encombrement des planchers
- ◆ vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages
- ◆ vérifier le positionnement et le bon Montage des contrevenants
- ◆ vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès
- ◆ vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relative aux charges admissibles
- ◆ vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles
- ◆ vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure
- ◆ rendre compte en cas d'anomalie

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- ◆ accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- ◆ respect des limites de charge
- ◆ maintenir l'échafaudage en sécurité
- ◆ tenir compte de la Co activité sur les chantiers

PROGRESSION THEORIQUE/PRACTIQUE (ECHAFAUDAGE ROULANT)

Réaliser l'examen d'adéquation

- ◆ exploiter le cahier des charges
- ◆ prendre en compte l'environnement
- ◆ identifier les risques et définir les mesures de prévention associées

Enregistrée sous le numéro 91 34 06609 34 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon

- ♦ établir le bilan de charges
- ♦ apprécier la qualité et la résistance du support
- ♦ vérifier la conformité du système d'échafaudage
- ♦ vérifier le bon montage de l'échafaudage selon la notice du fabricant

Monter de démonter en sécurité un échafaudage roulant

- ♦ utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur
- ♦ utiliser l'outillage
- ♦ implanter l'échafaudage
- ♦ monter et démonter en sécurité un échafaudage roulant
- ♦ vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant

Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant

- ♦ vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou le plan de montage
- ♦ vérifier l'implantation de l'échafaudage
- ♦ vérifier le montage des roues
- ♦ vérifier le montage des montants
- ♦ vérifier le montage des protections collectives
- ♦ vérifier le montage des planchers
- ♦ vérifier le montage des éléments de stabilisation
- ♦ vérifier la présence et le contenu des affichages

Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage

- ♦ vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage
- ♦ vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments
- ♦ vérifier l'implantation de l'échafaudage
- ♦ vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis des surfaces portantes
- ♦ vérifier la présence de tous les éléments de calages et stabilisation ou d'immobilisation
- ♦ vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collectives
- ♦ vérifier le maintien de la continuité de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher
- ♦ vérifier le fonctionnement des trappes
- ♦ vérifier l'absence d'encombrement des planchers
- ♦ vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relative aux charges admissibles
- ♦ vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles

Rédiger un compte rendu de vérification / un procès-verbal de réception

- ♦ renseigner le compte rendu et le Procès-verbal
- ♦ rédiger les observations
- ♦ formuler un avis argumenté

Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

- ♦ déplacer l'échafaudage
- ♦ accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- ♦ respect des limites de charge
- ♦ maintenir l'échafaudage en sécurité
- ♦ proscrire l'utilisation de façon dangereuse
- ♦ tenir compte de la Co activité sur les chantiers

Bilan de la formation

Appréciation de la formation (tour de table / questionnaire d'évaluation)